

Le P'tit Degréen



JOYEUSE ANNÉE 2022

INFOS PRATIQUES

■ OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi : 16h à 19h

Mercredi : 9h à 12h30

1^{er} samedi de chaque mois : 9h à 12h

Tél. 02 43 27 70 95

Fax 02 43 27 77 47

Courriel : mairie.degre@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-degre.fr

■ PERMANENCE MAIRE ET ADJOINTS

Sur rendez-vous :

Du lundi au vendredi de 18h à 19h30

Le samedi de 9h30 à 12h

■ GENDARMERIE NATIONALE

Rappel des coordonnées :

- Brigade de COULANS-SUR-GÉE

Tél. 02 43 88 82 06

- Brigade de LA SUZE - Tél. 02 43 77 31 78

- Brigade de LOUÉ - Tél. 02 43 88 40 29

■ SITE INTERNET

N'hésitez pas à consulter notre site internet.

www.mairie-degre.fr



■ INTRAMUROS

Télécharger cette application sur votre

smartphone et vous retrouverez l'essentiel

de la vie de la commune dans votre poche !

■ SOLIDARITÉ ET TRAVAIL

L'Association Solidarité et Travail de Conlie
3, rue de Cures - 72240 CONLIE.

L'association intermédiaire met à disposition
des salariés :

- Auprès des particuliers

- Auprès des associations

- Auprès des entreprises agricoles

- Auprès des exploitants

Une utilisation souple et simple

Tél. : 02 44 81 73 41

E-mail : solidarite-et-travail@sfr.fr

Accueil : Lundi au vendredi 9h15/12h15

Mercredi de 14h à 16h

■ DÉCHETS VERTS DE DEGRÉ - Horaires d'ouverture :

Avril à sept. : Lundi, mercredi et vendredi de 16h à 17h55 - Samedi de 14h à 17h55

Octobre à mars : Lundi de 16h à 17h55 et Samedi de 14h à 17h55

■ DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE DE CONLIE - Horaires d'ouverture :

Avril à sept. : Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 14h à 17h45

Vendredi et samedi de 9h - 11h45 / 14h - 17h45

Octobre à mars : Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 13h00 à 16h45

Vendredi et samedi* de 9h00 - 11h45 / 13h00 - 16h45

Adresse : 23 rue de l'Épinaube (route de Mézières) - 72240 Conlie

* Le samedi la déchèterie est ouverte uniquement aux particuliers.

■ POMPIERS ➔ 18

■ SAMU ➔ 15

■ AGENCE POSTALE DE LA QUINTE

L'agence Postale Communale de la Quinte, située près de la mairie, est ouverte au public aux horaires suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et le vendredi :

9h00 à 12h00

- Samedi : 9h30 à 12h00

Attention, la collecte du courrier,

des recommandés ou colis pour le bureau Centre s'effectue du lundi au samedi, vers 12h30

■ RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons âgés de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie.

Cette démarche peut également être accomplie par leur représentant légal.

Pour cela, ils doivent se munir des pièces suivantes :

- Carte nationale d'identité

- Livret de famille

- Justificatif de domicile

- Eventuellement, une copie du document justifiant de la nationalité française

Une attestation de recensement sera remise au jeune. Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué à la journée d'appel de préparation à la Défense, mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (Baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique). Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans, que ce soit au collège, au lycée, au lycée d'enseignement professionnel ou au lycée agricole. Elle sera également demandée aux jeunes lors de l'inscription sur les listes électorales.

■ RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 31

décembre 2021, selon les conditions suivantes :

- Être majeur

- Posséder son domicile dans la commune, y

avoir une résidence réelle et effective de 6 mois au dernier jour de février 2022.

■ SYNDICAT D'EAU

Tél. 02 43 27 74 61

■ ALÉOP Transports urbains

Tél. 02 43 39 90 72

Ligne 209 (Rouez - Le Mans)

■ ENEDIS Dépannage Sarthe

Tél. 09 726 750 72

■ AU P'TIT MARCHÉ DEGRÉEN

Épicerie associative

Lundi : fermé

Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi :

8h30-12h30 / 16h15-19h

Samedi - Dimanche : 8h30-12h30

Tél : 02 43 42 69 80

■ POISSONNERIE

- Denis GIFFARD - 50320 LA HAYE-PESNEL

Tournée le jeudi - Tél : 02 33 60 69 32

■ VENTE A EMPORTER

- PIZZA IL GRANDO

Vente de Pizzas, place de l'église

le lundi de 17h45 à 20h15

- MAM'S BURGER

Vente de Burgers, place de l'église

le vendredi de 17h30 à 20h30

■ BOUCHERIE

Boucherie des Halles - 72240 CONLIE

Tournée le vendredi

Tél : 02 43 20 50 27

TARIF DE LA SALLE POLYVALENTE DE DEGRE 2022			
AFFECTATION DE LA SALLE	NBRE DE PERSONNES - 50	NBRE DE PERSONNES - 100	NBRE DE PERSONNES +100
VIN D'HONNEUR Habitants DEGRE		101 €	
VIN D'HONNEUR Extérieurs DEGRE		189 €	
REUNIONS EXTERIEURES		184 €	
LOUEUR HABITANT location d'une journée	198 €	248 €	314 €
LOUEUR HABITANT location d'un week-end	233 €	293 €	411 €
LOUEUR-EXTERIEUR location d'une journée	367 €	463 €	619 €
LOUEUR-EXTERIEUR location d'un week-end	383 €	534 €	727 €
LOUEUR-HABITANT Soirée DANSANTE		198 €	
LOUEUR-EXTERIEUR Soirée DANSANTE		697 €	
LOUEUR-HABITANT Soirée SPECTACLE		109 €	
LOUEUR-EXTERIEUR Soirée SPECTACLE		198 €	
ASSOCIATION COMMUNALE		Forfait 15 €	
DIVERS		Forfait 15 €	
Vaisselle cassée		2 € /pièce	
Table cassée		126 €	

EDITO



Bonjour Degréennes et Degréens,

L'année 2021 se termine, la pandémie est toujours présente, protégez-vous en vous vaccinant car c'est le seul moyen de sortir de la crise.

Concernant nos futurs investissements, le city stade que les jeunes attendent est repoussé à 2022 : Une relance de subvention a été faite. A l'heure actuelle 30 % ont été obtenus.

Je remercie le personnel communal pour toutes les tâches accomplies au cours de l'année. Je voudrais saluer

le travail des associations pour toutes les activités proposées, qui prouvent encore une fois que Degré est une commune dynamique (Halloween, Téléthon, Feux d'artifice...).

Vu la situation sanitaire, il n'est pas prévu de présenter les vœux de la municipalité. Le Conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous adresser leurs vœux pour 2022.

Que cette nouvelle année vous apporte, au-delà de la santé, le bonheur et l'espoir d'une vie normale retrouvée.

Jean-Paul BLOT
Maire



L'association du Centre Social Marie-Louise Souty devient l'association **Espace AFAJES : Espace Associatif Famille Jeunesse et Solidarités**. Le territoire de la 4CPS est un grand espace à couvrir, et l'association par l'intermédiaire de son Chantier d'Insertion AcseS ouvre un deuxième lieu à Sillé le Guillaume avec sa recyclerie appelé La Ressource : un espace historique à Conlie dans les locaux Marie-Louise Souty, un espace tout neuf à Sillé le Guillaume. C'était l'occasion pour les membres du Conseil d'Administration de travailler leur projet associatif pour la décennie 2020 et envisager comment être un espace d'animation au service des habitants sur ce grand territoire de la 4CPS. L'association dépose cette année auprès de la CAF de la Sarthe son projet d'agrément, et confirme ainsi son partenariat avec la 4CPS pour être un moyen de développement du territoire. Depuis septembre 2021 l'association est labellisée par l'Etat Point d'Appui à la Vie Associative (PAVA) et participe au réseau des PAVA. Toutes les associations peuvent prendre contact avec l'Espace AFAJES pour être accompagnées dans ses démarches institutionnelles (déclaration préfecture, demandes de subventions...), dans la création d'activités (budget prévisionnel, besoin du territoire, organisation d'événements...) ou dans sa vie associative (actualisation des statuts, organisation de son AG, mobilisation des

bénévoles...).

Dans son espace à Conlie, l'accueil permet aux habitants d'avoir différents renseignements pour bien vivre sur votre territoire. Vous serez également les bienvenus lors de vos visites pour vos rendez-vous à des permanences des services publics (Sarthe Autonomie - ancien CLIC - assistante sociale de secteur, MSA, CARSAT, Mission Locale) ou associatives (Solidarité et Travail, Carbur PERA, Soutien A Domicile). Un point numérique est à disposition pour vos démarches administratives ainsi que la possibilité de faire des copies.

Dans son espace à Sillé le Guillaume, La Ressource vous accueille dans son magasin de 2^{ème} mains et ainsi avoir accès à des biens de consommation à prix réduit (vêtements, meubles, bibelots, décors, électroménager, vaisselle, disques, livres, vélos...); nous développerons dans les mois à venir des actions de sensibilisations au développement durable et des ateliers familles. L'objectif est de faire de ce lieu un condensé d'initiatives locales autour du réemploi et des solidarités. Déposez-nous vos objets en bon état au lieu de les jeter à la déchetterie, nous les valorisons pour être réutilisés et ainsi moins gaspiller.

L'Espace AFAJES poursuit l'organisation des ALSH pour les 3-14 ans les mercredis et les vacances. Les loisirs en famille sont organisés avec les animatrices et les habitants. Quelques bénévoles s'orga-

nisent pour proposer des services d'entraide tel que « La P'tite Frip' » (vêtements d'occasion) et le jardin à Conlie ou « Les Baguettes Solidaires » (distribuées lors de l'aide alimentaire) en partenariat avec la boulangerie de Domfront.

AcseS est un acteur socio-économique important de l'Espace AFAJES. L'objectif premier est d'accompagner ses salariés dans leurs projets professionnels. Et ceci grâce aux collectivités et entreprises du territoire qui font intervenir AcseS pour l'entretien des espaces verts et de leurs bâtiments. Maintenant AcseS doit aussi être une ressource pour les entreprises locales et permettre avec Pôle Emploi, la DIRECCTE et le département de former les futurs salariés des entreprises locales.

En attendant une prochaine mise à jour de nos contacts, vous pouvez nous retrouver ici et là :

Espace AFAJES – Centre Social

1 allée Marie-Louise Souty - 72240 Conlie
02 43 52 11 50 - csonlie72@wanadoo.fr
ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h

Espace AFAJES - La Ressource

145, impasse de la Mardelle
72140 Sillé le Guillaume
02 52 32 06 53 // aces72@orange.fr

sur Facebook @CSMLSouty
sur IntraMuros Centre Social // Recyclerie
« La Ressource »

VIE MUNICIPALE

Conseil Municipal du 8 juillet

■ TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE COMMUNAL POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Le Maire propose de nouveaux tarifs pour la rentrée 2021.

Après réflexion, les membres du conseil municipal décident qu'à compter du 1^{er} septembre 2021, les prix des repas du restaurant scolaire seront fixés comme suit :

- Repas enfant : 3.69€
- Repas adulte : 4.75€

■ TARIFS DE LA GARDERIE COMMUNALE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Le Maire propose de nouveaux tarifs pour la rentrée 2021.

Après réflexion, les membres du Conseil Municipal décident qu'à compter du 1^{er} septembre 2021, les prix de la garderie seront fixés comme suit :

- Garderie matin : 1,76€
- Garderie soir : 2,16€
- Garderie matin et soir 3,28€

■ DÉTERMINATION DU PRIX DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR LE LOTISSEMENT « LE CHANVRE »

Le Maire rappelle aux membres du Conseil qu'il convient de définir le prix du raccordement au réseau d'assainissement collectif pour les foyers du futur lotissement « Le Chanvre ».

Après étude et réflexion, les membres du Conseil Municipal décident de fixer le montant du raccordement à 825,00€.

Cette somme sera exigible lorsque le foyer se branchera au réseau collectif et que son installation sera déclarée conforme à la réglementation en vigueur.

■ AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE DE STATIONNEMENT DERRIÈRE L'ÉCOLE (RUE DE L'ARCHE)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les devis reçus par les entreprises contactées dans le cadre du projet d'aménagement de l'espace de stationnement situé derrière l'école. Deux devis ont été reçus.

- COSNET TP : 8 394€ TTC
- Sarl PELTIER : 3 959,40€ TTC

Après avoir étudié les devis, le Conseil Municipal décide de retenir la candidature de l'entreprise Sarl PELTIER et autorise M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

■ TARIF DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE POUR UNE ASSOCIATION EXTÉRIEURE À LA COMMUNE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'une association domiciliée hors de la commune a demandé à pouvoir occuper temporairement un créneau dans la salle polyvalente de Degré pour ses activités.

En effet, la salle polyvalente de leur commune d'origine est en travaux et donc inutilisable. Il est demandé au Conseil de se prononcer sur le montant de la location qui leur sera proposé, le tarif actuel n'étant défini que pour les associations basées à Degré.

Après réflexion et débat, le Conseil Municipal décide de proposer à l'association un montant égal à celui qui lui aurait été demandé dans la commune d'origine, c'est-à-dire 330€ pour un an. En cas d'accord, une convention de location devra être signée par les deux parties.

■ RÉABONNEMENT AU JOURNAL LES ALPES MANCELLES

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que l'abonnement au journal « Les Alpes Mancelles » arrive à échéance le 12 juin 2021.

Les membres du Conseil municipal étudient l'offre proposée au prix de 66,60€ et décide par conséquent de souscrire un réabonnement pour l'année 2021 – 2022.

■ QUESTIONS DIVERSES

- Renouvellement du contrat de maintenance Delta Technologie : pas de reconduction du contrat pour l'instant

- Extension de la vérification par Socotec des installations gaz situées sur l'enceinte de l'école, de la cantine et du terrain de football : 138€ pour les vestiaires du foot (1 cuve) et 138€ pour le site de l'école (2 cuves)

- Lecture du compte-rendu du Conseil d'école

- Proposition d'acquisition de matériel par la commune :

- 1 lot de tables extérieures en résine (2 200€ soit 733€/table)

- 1 lot de 3 bancs ODEON (585€ soit 195€/banc)

- 1 range-vélos de 5 vélos en métal galvanisé (100€ l'unité)

- 1 lot de 3 poubelles en bois de 60L (660€ soit 220€ l'unité)

- 1 échafaudage de 2 m x 2 m (128€ HT)

- 1 lot de 5 tables pour la salle polyvalente (75€ HT / table)

Tout est validé

- Vérification de la prise de terre et du paratonnerre de l'église (135€) : Validé

- CRTE (Contrat de Relance Transition Ecologique)

Venez découvrir et goûter les pizzas artisanales
du **CAMION IL GRANDO**

Pâte Maison, produits frais assurés
et saveurs diverses vous y attendent !

Le lundi, place de l'église à DEGRÉ
de 17h45 à 20h15

Réservations : 06 05 20 31 64



www.petites-moulines.fr

GITE

de grande capacité

- Salle 130 couverts
- Cuisine professionnelle
- Nombreux Couchages

Les Petites Moulines
72550 DEGRÉ
Tél. 06 22 03 51 65

Conseil Municipal du 3 août

■ **DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN POUR UN IMMEUBLE SITUÉ 21 RUE DE L'ARCHE**
Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que l'étude notarial L'Office, situé au 25 boulevard Levasseur au Mans (Sarthe) est chargé de la vente de l'immeuble situé 21 rue de l'Arche à Degré 72550, cadastré section AB n° 80 d'une superficie de 546 m2 appartenant à Monsieur et Madame HAMONIC Yannick et Catherine.

L'étude notariale souhaiterait savoir si la commune se réserve le droit de préemption urbain sur l'immeuble.

Le Conseil municipal, après examen du dossier, décide de ne pas préempter sur le dit immeuble et charge monsieur le Maire d'en informer le notaire.

■ **ATTRIBUTION DES PRIX AUX LAURÉATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES**
Comme tous les ans, un concours de fleurissement a eu lieu cette année entre les communes de La Quinte, Lavardin et Degré sur des critères établis en 2009.

Le jury de la commune de La Quinte s'est déplacé à Degré le samedi 3 juillet pour examiner les jardins des 10 candidats. Leur classement est le suivant :

- 1^{er} : DERRIEN Stéphane
- 2^{ème} : MANIGAUULT Gabrielle
- 3^{ème} : DORIZON Jean-Louis
- 4^{ème} : DENIAU Monique
- 5^{ème} : LETESSIER Nicole
- 6^{ème} : MORANCAIS Mariette
- 7^{ème} : MENARD Martine
- 8^{ème} : JEUDON Didier
- 9^{ème} : BACHELOT Jean-Louis
- 10^{ème} : BEAURY Michel

Le Conseil Municipal décide d'accorder aux lauréats des chèques-cadeaux à faire valoir au magasin de jardinage « Point Vert » situé à Trangé.

Ces chèques auront une valeur de 60€ pour le vainqueur, de 40€ pour le second, de 20€ pour le troisième et de 10€ pour les lauréats classés de la 4^{ème} à la 10^{ème} place.

■ **RECRUTEMENT D'UN AGENT D'ENTRETIEN CONTRACTUEL EN RAISON D'UN ACCROISSEMENT D'ACTIVITÉ**

Le Conseil Municipal VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-1

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, à savoir l'absence prolongée d'un agent communal. Après en avoir délibéré

DECIDE : Le recrutement à compter du 30 août 2021 d'un emploi NON PERMANENT dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 27 heures 0 minutes.

Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à partir du 30 août 2021 jusqu'au 22 octobre 2021. Selon les besoins du service, des heures complémentaires pourront lui être accordées.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 354 (majoré 330) du grade de recrutement.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget .

■ QUESTIONS DIVERSES

• Avancement du Lotissement Le Chanvre : Travaux de réseaux terminés au 31/12/2021

• Création d'un trottoir derrière la maison de M. Pasdois pour éviter les coulées de boue

• Création d'une tête de pont chez M. Cendrier pour les mêmes raisons

• Terrain de football : Isolation du vestiaire des arbitres (devis 860€)

Conseil Municipal du 21 sept.

■ **ASSUJETTISSEMENT À LA TVA DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT**
Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que suite à la réforme instaurée par la loi de finances du régime de la TVA immobilière entrée en vigueur le 11 mars 2010, la commune a ouvert la même année un compte pour le lotissement de La Mare auprès du Service des Impôts des Entreprises du Mans.

Le futur lotissement communal « Le Chanvre » dont les 38 lots sont proposés à la vente est lui aussi concerné par cette réforme. Ce lotissement fait l'objet d'un budget annexe au sein de la comptabilité de la commune.

Il en résulte que toutes les écritures comptables associées à l'aménagement du lotissement (travaux et vente de lots) seront identifiées dans le budget assujéti à la TVA et devront être en conformité avec la réforme susmentionnée.

L'ordonnateur s'inscrira dans ce dispositif par le biais de déclarations périodiques auprès des services fiscaux.

Après délibération, le Conseil municipal décide d'assujétir à la TVA le budget Lotissement, conformément à la procédure décrite ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à la vente des parcelles de ce lotissement.

Julien Polpré



PATRIMOINE
Immobilier
L'EXCLUSIVITÉ EN TOUTE CONFIANCE

06 20 27 52 41



Romain VIOT - EARL La Drouerie

Charcuterie à la ferme

La Drouerie 72650 TRANGÉ

06 85 97 67 56

Vous pouvez retrouver nos produits ;

Au « p'tit marché degréen » à DEGRÉ :

Du mardi au dimanche.

Au magasin Chèvrefeuille, à SAINT SATURNIN :

Du Mercredi au Samedi.



VIE MUNICIPALE

Conseil Municipal du 21 sept.

■ MODIFICATION DES STATUTS DE LA 4CPS POUR ADHÉSION AU PAYS DU MANS

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le Conseil communautaire de la 4CPS a décidé lors de sa séance du 12 juillet 2021 de modifier ses statuts afin de quitter le Pays de la Haute Sarthe et adhérer au Pays du Mans.

Cette décision a été notifiée auprès des communes membres de la 4CPS et requiert l'avis des Conseils Municipaux.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'adhésion au Pays du Mans.

■ PROJET DE CESSION DU CHEMIN COMMUNAL N°15

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une personne a exprimé son souhait d'acquérir le chemin communal n°15. Il demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur la suite à donner à cette demande.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal émet un avis négatif à la vente du chemin communal n°15 et décide de le conserver.

■ ATTRIBUTION D'HEURES COMPLÉMENTAIRES AU PROFIT D'UNE EMPLOYÉE DU SITE SCOLAIRE ANNULE ET REMPLACE

Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'une employée ayant la fonction d'agent de surveillance et d'entretien polyvalent, au grade d'adjoint technique, a effectué des heures complémentaires.

Cet agent a effectué 10h30 complémentaires, c'est-à-dire plus d'heures que celles initialement prévues dans son contrat de travail.

Le Maire demande aux membres du Conseil municipal de délibérer à ce sujet.

Après réflexion, le Conseil Municipal autorise la dépense complémentaire au chapitre des salaires du budget principal et demande à M. le Maire de verser au nom de la commune la rémunération correspondant à ces heures de travail complémentaire à l'employée concernée.

■ DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 SUR LE BUDGET LOTISSEMENT

Le Maire fait part aux membres du Conseil municipal que les crédits prévus à certains chapitres du budget Lotissement étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

- Dépenses de fonctionnement Chapitre 11 Art 6045 - Achat d'études (terrains à aménager) +45 983.91€
- Dépenses de fonctionnement Chapitre 11 Article 6227 - Frais d'actes et de contentieux +174.09€
- Recettes de fonctionnement Article 773 - Mandats annulés sur exercice antérieur +46 158,00€

Conseil Municipal du 18 oct.

■ NUMÉROTAGE DES PARCELLES DU LOTISSEMENT LE CHANVRE

Le Maire de Degré,
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2213-28, Vu l'article R 610-5 du code pénal qui prévoit que la violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets et arrêtés de police sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 1^{ère} classe, Considérant que le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que seul le maire peut prescrire, Considérant que dans les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune.

■ CHOIX DE L'ÉTUDE NOTARIALE CHARGÉE DE LA VENTE DES PARCELLES DU LOTISSEMENT LE CHANVRE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que la vente des 38 parcelles du futur lotissement « Le Chanvre » requiert de faire appel à un notaire pour la signature des compromis de vente et des actes définitifs. Il informe le Conseil que Maître Lucie Gallien, notaire à La Milesse, 2 rue de la Terroirie, office notarial n°72021, a été contacté dans cette intention.

Maître Gallien a répondu favorablement à la demande de M. le Maire. Celui-ci demande donc l'approbation du Conseil afin de valider le choix de Me Gallien comme notaire pour les actes liés au lotissement « Le Chanvre ».

Après réflexion, les membres du Conseil Municipal décident de valider ce choix et autorisent M. le Maire et Me Gallien à signer tous les documents se rapportant à la vente des terrains du lotissement « Le Chanvre ».

■ RECRUTEMENT D'UN AGENT D'ENTRETIEN CONTRACTUEL EN RAISON D'UN ACCROISSEMENT D'ACTIVITÉ

Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuelle recruté par voie de contrat à partir du 8 novembre 2021 jusqu'au 17 décembre 2021

■ SÉLECTION DE L'ENTREPRISE CHARGÉE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU CHAUFFE-EAU DE LA SALLE POLYVALENTE
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de remplacer le chauffe-eau de la salle polyvalente de la commune car celui-ci ne fonctionne plus. Des entreprises ont été contactées afin d'obtenir des devis pour ces travaux. Une entreprise a répondu :
EURL CARRÉ : 3 095,60€ TTC

Après étude du devis et réflexion, le Conseil Municipal décide de valider le choix de l'entreprise Carré pour procéder au remplacement du chauffe-eau de la salle polyvalente.

COSNET TP

vous aménage l'espace

Francis Cosnet

DEGRÉ - Tél. 02 43 27 73 66
www.f-cosnet.fr

DÉMOLITION - TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT - VRD



Conseil Municipal du 18 oct.

■ POINT SUR L'AVANCÉE DES TRAVAUX DU LOTISSEMENT :

- Des bornes ont disparu
- La zone humide sera faite au printemps
- L'empiérement des voiries commencera sous peu
- 14 terrains sont déjà réservés

■ STRUCTURE DE JEUX DERRIÈRE LA MAIRIE

Un devis a été demandé à Casal Sport (4285€)

Le conseil souhaite davantage d'éléments et étudier d'autres types de structures.
Pont glisse 18 mois – 7 ans, toboggan ?
(voir avec ADEQUAT)

■ SÉCURISATION ÉCOLE ET ROUTE DU MANS

Réactualiser les devis. Une subvention de 2002€ est disponible.

■ MANDAT POUR VENTE TERRAINS

La commune refuse de passer par des agences immobilières.

■ PROBLÈMES D'ÉCLAIRAGE DANS LE BOURG

Plus de lumière la nuit

Conseil Municipal du 24 nov.

■ TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE POUR L'ANNÉE 2022 ET VAISSELLE CASSÉE OU NON RESTITUÉE

Après réflexion, les membres du Conseil municipal décident de ne pas modifier les tarifs pour 2022.

■ CHOIX D'UNE SOCIÉTÉ DE CAPTURE D'ANIMAUX EN DIVAGATION POUR L'ANNÉE 2022

M. le Maire expose au Conseil qu'une convention est actuellement en vigueur avec la société MOLOSSES LAND basée à Longnes (72540) pour la capture des animaux en divagation sur la commune.

Cette convention arrive à terme et il est nécessaire de la renouveler ou d'en passer une nouvelle chez un autre prestataire.

MOLOSSES LAND a transmis à la Mairie une proposition de renouvellement d'un an prévoyant une cotisation annuelle de 720,00€ TTC.

Après réflexion, le Conseil Municipal décide de valider le renouvellement pour un an de la convention passée avec MOLOSSES LAND au tarif ci-dessus et autorise M. le Maire à signer les documents correspondants

■ ACHAT DE CADEAUX DE NOËL POUR LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

Monsieur le Maire expose au Conseil un projet de cadeaux à destination des employés actifs de la commune pour les fêtes de fin d'année. L'entreprise KADEOS a été contactée dans le cadre de ce projet et a fourni à la commune un devis pour l'achat de 8 cartes-cadeaux. Ce devis s'élève à 396,00€ TTC.

Après réflexion, le Conseil accepte la proposition de M. le Maire et l'autorise à signer les documents qui s'y rapportent.

■ DEMANDE D'UNE SUBVENTION AUPRÈS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA SARTHE POUR UN PROJET D'INVESTISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une demande de subvention avait été envoyée à l'Etat, à la Région et au Département pour financer un projet de city-stade. Cette demande a fait l'objet d'une délibération le 17 février 2021 et son montant hors taxe était de 52 595€

L'Etat a accordé une subvention d'un montant de 30% du montant hors taxes, soit 15 779€. Le Département ainsi que la Région n'ont pas retenu le projet.

Cependant, la commune peut toujours solliciter une participation de 20%, soit 10 519,00€, auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe. Monsieur le Maire souhaite donc savoir si ce projet conserve toujours l'intérêt du Conseil Municipal et, le cas échéant, demande son autorisation pour solliciter cette subvention.

Le Conseil Municipal, après échanges, renouvelle son adhésion à ce projet de city-stade et autorise M. le Maire à solliciter la participation de la CAF à hauteur de 10 519€

■ DEMANDE D'UNE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT POUR UN PROJET D'INVESTISSEMENT

L'Etat a accordé une subvention d'un montant de 30% du montant hors taxes, soit 15 779€. Le Département ainsi que la Région n'ont pas retenu le projet.

Cependant, la commune peut toujours solliciter une participation de 30%, soit 15 779,00€, auprès de l'Agence Nationale du Sport. Monsieur le Maire souhaite donc savoir si ce projet conserve toujours l'intérêt du Conseil Municipal et, le cas échéant, demande son autorisation pour solliciter cette subvention.

Le Conseil Municipal, après échanges, renouvelle son adhésion à ce projet de city-stade et autorise M. le Maire à solliciter la participation de l'Agence Nationale du Sport à hauteur de 15 779€.

■ SÉCURISATION DES ABORDS DE L'ÉCOLE ET DE LA SORTIE DU LOTISSEMENT LA MARE (ROUTE DU MANS)

Dans le but de faire ralentir les automobilistes et ainsi sécuriser le bourg, Monsieur le Maire a contacté plusieurs entreprises afin d'obtenir des devis pour la pose de radars pédagogiques et de balises « flash ».

Pour les radars pédagogiques, deux entreprises ont répondu à cette demande :

- ELAN CITÉ 4 117,20€ TTC (avec assistance technique)
- STOP VITESSE 3 871,00€ TTC (sans assistance technique)

Après étude des devis et des prestations fournies, le Conseil Municipal décide de faire appel à la société Elan Cité et autorise M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

■ ACHAT DE BALISES FLASH POUR LA SÉCURISATION DU BOURG

Dans le but de faire ralentir les automobilistes et ainsi sécuriser le bourg, Monsieur le Maire a contacté plusieurs entreprises afin d'obtenir des devis pour la pose de radars pédagogiques et de balises « Flash ».

Pour les balises Flash, une entreprise a répondu à la demande :

- ELAN CITÉ 1 681,20€ TTC

■ SÉLECTION DE L'ENTREPRISE CHARGÉE DES TRAVAUX D'ISOLATION ET DE PLOMBERIE À L'ÉPICERIE

Une entreprise a répondu : EURL CARRÉ -

- Isolation des combles perdus : 2 632,91€ TTC
 - Fourniture et pose chauffe-eau : 771,12€ TTC
- Après étude des devis et réflexion, le Conseil Municipal décide de valider le choix de l'entreprise Carré pour procéder aux travaux d'isolation et de plomberie à l'épicerie.

■ SÉLECTION DE L'ENTREPRISE CHARGÉE DES TRAVAUX D'INSTALLATION D'UNE VMC À L'ÉPICERIE

Une entreprise a répondu : EURL CARRÉ 1 386,16€ TTC

Après étude des devis et réflexion, le Conseil Municipal décide de valider le choix de l'entreprise Carré

■ ACQUISITION D'UN PORTAIL POUR LE TERRAIN DE SPORTS SCOLAIRE

L'entreprise A.F.M basée à La Chapelle Saint Aubin (72650) a répondu.

Son offre comprend la fourniture d'un portail « 2 vantaux » destiné au terrain de sport scolaire pour un montant de 1 406,09€.

Après étude des devis et réflexion, le Conseil Municipal décide de valider le choix de l'entreprise A.F.M.

■ ACQUISITION D'UNE POMPE DE RELEVAGE POUR LA STATION D'ÉPURATION
Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de remplacer une pompe de relevage à la station d'épuration. Des devis ont été demandés dans ce sens.

L'entreprise S.E.A.M basée à St Gervais en Belin (72220) a répondu. Son devis comprend la fourniture et la pose de la nouvelle pompe, et s'élève à 3 840,00€ TTC.

Le Conseil Municipal, après étude du devis, décide d'accepter l'offre de S.E.A.M et autorise M. le Maire à signer les documents s'y rapportant.

■ CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA FOURNITURE D'UNE STRUCTURE DE JEUX

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que dans le cadre du projet d'acquisition d'une structure de jeux pour jeunes enfants, des devis ont été demandés à des entreprises.

Deux d'entre elles ont envoyé une proposition commerciale :

- ADEQUAT 4892.40€ TTC

- AGORESPACE 3058.80€ TTC

Après étude des devis et des structures retenues, le Conseil Municipal décide de faire appel à la société ADEQUAT et autorise M. le Maire à signer les documents relatifs à cet achat.

Panneau lumineux

Comme vous avez pu le remarquer cette année, le panneau lumineux présent au rond-point de l'épicerie aura véhiculé peu d'informations.

Nous avons rencontré de nombreux dysfonctionnements dû notamment aux intempéries ou au matériel informatique. Et également en cause un manque de disponibilité du prestataire de service en contrat avec la commune.

Le contrat de six ans se termine en avril 2022 et nous sommes déjà à l'étude d'une solution de remplacement, plus moderne, pratique et plus fiable.

Désolé pour les désagréments rencontrés avec ce système nous empêchant de vous transmettre certaines informations plus rapidement.

Distribution sacs poubelles

Les **sacs marqués** seront distribués en **JANVIER 2022** dans **votre mairie**. Salle St Joseph

Mercredi 5 janvier : 16h à 20h

Samedi 8 janvier : 9h à 13h

Mercredi 12 janvier : 16h à 20h

▶ Rappel de citoyenneté

Les horaires de bruit de voisinage seuls ne suffisent pas à déterminer le caractère gênant d'un bruit.

Il n'est pas admis d'écouter sa musique très fort, ou de crier en permanence au risque de gêner ses voisins même dans la journée. En dehors de la période entre 22 heures et 7 heures où le bruit est interdit, il faut donc rester vigilant et faire en sorte de ne pas ennuyer ses voisins.

Le week-end est souvent l'occasion de passer sa tondeuse ou de se transformer en bricoleur. Il est généralement interdit de commencer des activités bruyantes avant 10 heures et elles ne doivent pas se poursuivre après 12 h, de manière à permettre aux habitants de se reposer et de prendre leur repas dans une ambiance calme.

▶ Brûlage de végétaux

La réglementation interdit le brûlage des résidus de végétaux par les particuliers. Les tontes de pelouses, les feuilles mortes ou les produits de la taille sont considérées comme des déchets verts, qui, comme les épluchures ou les autres déchets ménagers sont interdits à l'incinération à l'air libre. Ces déchets verts doivent être envoyés en déchetterie ou être traités par compostage.

Pourquoi cette interdiction ?

Outre les nuisances pour les voisins : odeurs et fumées désagréables, le brûlage des déchets verts libère dans l'atmosphère des polluants toxiques et des particules fines. Ces brûlages peuvent également être à l'origine de départ de feu dans le jardin.

Création & Entretien des jardins

C.P.H.
Paysage

Terrasse • Plantation • Jardin • Parc • Clôture
• Engazonnement • Travaux Mini-Pelle • Muret
• Cour en enrobé

72 Aigné / Tél. 02 43 86 20 73 / www.cph-paysage-chaisner.fr

LOTISSEMENT " Le Chanvre "

L'avancée de la viabilisation du futur lotissement « Le Chanvre »

Septembre jusqu'à mi-novembre 2021 :



1^{ère} phase de viabilisation, intervention de l'entreprise de PIGEON TP pour le terrassement, canalisations, voiries provisoires...

Sur cette période, le temps étant resté clément, les délais ont été respectés



A partir de mi-novembre :

2^{ème} phase de viabilisation pour les réseaux souples, intervention de l'entreprise BOUYGUES.

La pluie de ces dernières semaines n'a pas permis aux entreprises d'avancer comme elles le souhaitent avant les congés de fin d'année (terrain trop mouillé).



Commencement de la mise en place des compteurs sur chaque parcelle

Les travaux reprendront le 10 janvier si la météo est moins capricieuse.

CIMETIERE

Après de longues démarches administratives, les travaux du cimetière ont pu débuter en novembre 2021 pour la première tranche sur la partie gauche de l'allée centrale.



La deuxième tranche aura lieu en 2022 ainsi qu'une troisième en 2023 pour la partie droite de l'allée centrale. Une réflexion d'un nouvel aménagement est en cours avec la commission « cimetière ».

SYNDICAT D'EAU

 Adresse Mail secretariat@saep-cl.com	 Horaires du Lundi au Vendredi 8h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00
 Contact Téléphonique 02 43 27 74 61	 Contact Courrier 24 route des Grands Bois 72550 LA QUINTE
 Numéros d'urgence FUITES 06.07.82.24.75 ou 06.81.18.10.10	 Site internet www.saep-cl.com

**PENSEZ A REGARDER DANS
VOTRE CITERNEAU TOUS LES MOIS AFIN DE CONTROLER
S'IL N'YA PAS DE FUITE ET AINSI D'EVITER TOUTE SURPRISE
DE SURCONSOMMATION**

TRESORERIE

Dans le cadre de la nouvelle organisation du réseau, la trésorerie de Conlie vous informe qu'à compter du 01/01/2022, le CDFP de Conlie ne gère plus l'Impôt (c'est-à-dire le Recouvrement de l'impôt).

Cela relèvera désormais des SIP (Services des Impôts des Particuliers). Les usagers pourront contacter aussi au préalable le 08 09 401 401.

Bien sûr les usagers pourront encore être orientés dans leur démarche à Conlie, mais les sommes n'y seront plus encaissées.

VIE SCOLAIRE

L'école Claude Monet accueille
107 élèves répartis dans cinq classes.

Classe	Enseignants	ATSEM
2 TPS - 12 PS - 11 MS	Carole Lebaudy	Magali Lécureuil
12 GS - 10 CP	Marina Lemaire Margaux Bertrand (décharge direction)	Chantal Cabaret
16 CE1 - 6 CE2	Hélène Lefebvre	
6 CE2 - 13 CM1	Géraldine Piette	
19 CM2	Françoise Frézals	



REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

• TITULAIRES :

- COUTINEAU Nicolas
- DAGRON Vanessa
- HUBERT-FEULLARD Hélène
- DOMMÉE Charlotte
- MURAIL Sophie

• SUPPLÉANTES :

- LAUNAY Nathalie

ACTIVITÉS RÉALISÉES DEPUIS LA RENTRÉE

Dates	Thèmes	Lieux	Classes de :
M 7 sept.	Exposition Vasarely	La visitation Le Mans	F. F.
V 10 sept.	Exposition Vasarely	La visitation Le Mans	G. P.
V 17 sept.	Exposition Vasarely	La visitation Le Mans	H. L.
L 13 sept. au 11 oct.	Piscine (5 séances prévues)	Coulaines	G. P.
J 23 sept.	Randonnées contées	Centre des Etangs Chauds Le Mans	C. L. et M. L.
V 8 oct.	Présentation permis internet (examen en mai)	Ecole	G. P et F. F.
L 18 oct. Au 16 déc.	Piscine (6 séances prévues)	Coulaines	H. L.
V 12 nov.	Concert Les automnales	Salle des concerts Le Mans	G. P. et F. F.
L 15 nov.	Exposition « Cabine »	Espal Le Mans	C. L.
V 19 nov.	Exposition « Réveries musicales »	Musée de Tessé	M. L.



Votre enfant est né en 2019

il a donc l'âge d'être scolarisé à partir de septembre 2022.

Les inscriptions sont ouvertes

elles se déroulent en deux étapes :

1) Inscription en mairie

Vous munir du livret de famille et du carnet de vaccinations de votre enfant (11 vaccins obligatoires).

2) Admission à l'école

Prendre ensuite rendez-vous avec la directrice de l'école, Madame Lemaire, au 02-43-27-77-06.

Si vous avez déjà un enfant scolarisé dans l'école, cette deuxième étape n'est pas obligatoire. Les informations vous seront données par l'intermédiaire du cahier de liaison du grand frère ou de la grande sœur.

VIE ASSOCIATIVE

Parents d'élèves et amis de l'école publique

Cette année encore, c'est avec engouement que nous avons préparé le calendrier des manifestations pour cette année scolaire 2021-2022.

Le jeu de piste d'Halloween organisé le dimanche 14 novembre a permis aux enfants, venus nombreux, de s'amuser en résolvant des énigmes et en relevant différents défis afin de trouver le chaudron où se cachait leur récompense. Mais sans les bénévoles cette activité n'aurait pas pu avoir lieu, l'APE remercie vivement tous les parents, notamment les nouveaux, qui nous ont apporté leur aide. Pour les fêtes de fin d'année, nous avons réalisé une vente de chocolat confectionnés à l'ESAT du Circuit (ADAPEI), nous avons livré les commandes au domicile des parents mi-décembre.



Le Père Noël de l'APE a fait une petite halte à l'école afin d'y déposer un livre pour chaque enfant.

Le dimanche 27 février, place au carnaval, courant mars une vente de biscuits BIJOU sera proposée aux familles, le dimanche 3 avril les enfants devraient avoir l'occasion de participer à un jeu de l'oie grandeur nature et le dimanche 26 juin c'est à la kermesse qu'ils devraient pouvoir se retrouver pour fêter la fin de l'année scolaire.

Grâce à votre soutien, l'APE s'est engagée à participer à hauteur de 5100€ pour le financement du séjour à Saint-Gilles Croix de Vie organisé par l'école pour les classes de CE1, CE2, CM1 & CM2 et participera également au financement de la classe découverte à Saint Léonard des Bois pour les TPS, PS, MS, GS & CP.

L'APE remercie toutes les personnes qui permettent de réaliser les différentes manifestations, qui contribuent au financement des sorties/voyages scolaires grâce aux commandes passées auprès de l'APE et pour leur soutien à l'association, de près ou de loin car toutes les aides, même petites, sont les bienvenues.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et de passer d'heureux moments en famille.

Les membres de l'APE



Composition du bureau :

Présidente : Christelle NIEPCERON (maman de Raphaël CM1)
Vice-Présidente : Séverine DEMÉ (maman de Clément CM1)
Trésorière : Cathy CORMIER (maman de Nino PS & Anna CE1)
Secrétaire : Tiphaine CHARPENTIER (maman de Soline GS & Tiago CE2)
Vice-secrétaire : Charlène LEROUGE (maman de Théo GS)

Pour nous joindre

- Boîte aux lettres de l'APE (clôture de l'école rue Principale)
- Boîte mail : ape-degre@orange.fr
- Facebook : APE DEGRÉ
- WhatsApp : APE PARENTS
- En venant nous voir...

MAGNUM
fabriquant depuis 1988 Remorques

Votre spécialiste remorques pour professionnels et particuliers
Bennes - Bagagères
Porte mini-pelle - Vans etc...
Location de remorques.

Z.A DE LA PREFECTURE - LES MAISONS ROUGES / 72650 TRANGE
02 43 88 70 75 - www.remorquesmagnum.fr

DEGRÉ

NEXYMO
L'immobilier à la carte

FNAIM
AGIR POUR LE LOGEMENT

Vous vendez votre bien !!!
Votre agent immobilier, spécialiste de votre secteur vous fait bénéficier de son réseau et de ses compétences pour trouver VOTRE acquéreur.

Estimation de bien gratuite

Anthony PETIT - 8, route d'Aigné - DEGRÉ
Tél. 06 23 54 18 30 - agence.nexymo@gmail.com
www.nexymo.fr

VIE ASSOCIATIVE

Degré Cadre de Vie

UNE NAISSANCE , UN ARBRE

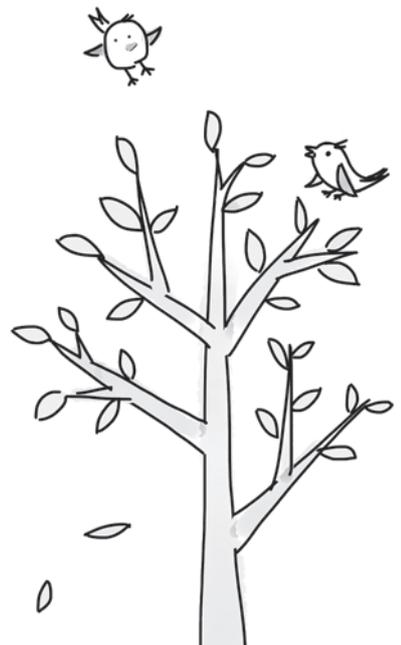
Comme cela se fait déjà dans d'autres communes, l'association Degré Cadre de Vie a envisagé une action destinée aux parents des nouveaux-nés de 2021,

Cette action, annoncée dans le dernier numéro du « P'tit degréen » et nommée « Une naissance, un arbre », devrait pouvoir se dérouler dès le début du mois de Janvier 2022 (probablement le samedi 8), pour profiter de la période favorable de plantation.

Pour le lieu, en accord avec la mairie, c'est un terrain près du plan d'eau, non loin de la zone de dépôts verts, qui sera retenu.

L'association envisage de faire l'achat des plants d'arbres fruitiers dans une pépinière et elle invitera les parents concernés qui le souhaitent à participer à la plantation dans le lieu choisi.

Cette action se fera aussi en partenariat avec la municipalité qui annoncera l'événement par le biais du panneau électronique et qui participera financièrement à l'achat des plants en utilisant la subvention que la Région a dévolu spécifiquement à cette action (15€ par arbre).



BOÎTE À LIVRES

Installée le samedi 19 juin sous l'ancien abri bus, place du Souvenir, la Boîte à Livres a connu un rapide succès : les quelques livres que les membres de l'association y avaient déposés, en «amorce», ont vite été remplacés par ceux que les lecteurs Degréens ont bien voulu apporter.

Nous rappelons qu'une boîte à livres est un lieu d'échanges : on peut y prendre un livre et en déposer un autre ; on peut aussi prendre un livre sans en déposer un autre ou en déposer sans en reprendre... bref, il y a une vraie liberté dans le fonctionnement de ce lieu.



Il y a actuellement environ 80 livres, aux thèmes très variés : documentaires sur les champignons, livres de cuisine, classiques de la littérature, romans d'espionnage, science-fiction, livres d'histoire... il y en a pour tous les goûts !

Ce lieu est le vôtre ; nous souhaitons qu'il continue à vivre et à favoriser les échanges puisque vous en êtes à la fois les utilisateurs et les acteurs.

“ Pour vivre libre,
vivons livre ”



Garage CHAUFOR AUTOMOBILES

**Réparation et entretien toutes marques
habilitation véhicule hybrid et climatisation**
Pare brise - Tôlerie • Peinture • Dépannage 7/7
Gaz • AD Blue • Pneus service rapide

Station de Lavage + Aspirateur 7/7

Sortie CHAUFOR NOTRE DAME, sur gauche, direction Laval - RD 357 La Groie **Tél. 02 43 88 80 85**

**Vente véhicules
neufs et occasions**
Reprise
Recherche personnalisée !

24h/24h
Station service



TOTAL

EXPERT



VIE ASSOCIATIVE

Degré Cadre de Vie

DES NOUVELLES DU CRI 72



Visite sur sites du Préfet

le vendredi 1^{er} octobre 2021 de 18h à 19h30

Nous avons enfin obtenu que le Préfet se déplace à proximité d'habitations très proches de la LGV afin qu'il constate par lui-même l'importance des nuisances sonores.

Deux sites avaient été retenus : à Neuville-sur-Sarthe (lieu-dit « Le Petit Liéret ») et à Savigné-l'Évêque (Hameau L'Épi fleuri).

Il était accompagné de la responsable de la DREAL Pays-de-la-Loire.

Il a bien été constaté que ce ne sont pas des murs anti-bruit de faible hauteur et de longueur insuffisante qui peuvent entraîner une atténuation du bruit.

Le Préfet en est même venu à reconnaître à mi-mot qu'une des solutions consisterait peut-être finalement en une réduction de la vitesse... Le paradoxe est que cette demande de réduction de la vitesse des trains est ce que nous demandons depuis longtemps. Cette demande sera-t-elle entendue un jour ?

La DREAL (voir le P'tit Degréen de juillet 2021)

L'inertie se prolonge : les estimations des maisons éligibles n'ont toujours pas été communiquées aux intéressés !

Il est bon de rappeler que la conclusion de la mission du CGEDD avait été de renforcer, en certains endroits, les protections sonores. Or, ce vers quoi s'oriente actuellement la DREAL, en charge du dossier, c'est le rachat des maisons les plus impactées en vue de ... leur destruction !

Ce choix de la DREAL d'acheter puis de détruire des maisons au lieu d'améliorer les protections sonores ne correspond pas, dans la grande majorité des cas, au souhait des propriétaires qui souhaitent au contraire demeurer chez eux.

Dans notre secteur (La Milesse, Aigné, Degré, La Quinte), un petit groupe de maison seulement est appelé à bénéficier d'une protection complémentaire : il s'agit du hameau des Basses Chauvières à La Quinte.

Les travaux d'amélioration du merlon de ce hameau, qui devaient démarrer en fin d'été, n'ont pas encore commencé.

De plus, ce qui est prévu nous semble largement insuffisant. Nous avons donc envoyé à la DREAL, une demande de protection complémentaire plus efficace que ce qui est prévu, en terme de longueur et de hauteur.

Projet de mur - test Naturawall

L'idée de réaliser un mur-test de type Naturawall est toujours une de nos préconisations. La réalisation de ce mur-test montrerait son efficacité pour diminuer drastiquement l'impact sonore des TGV.

Ce projet, étudié par notre association, pourrait être réalisé en deux endroits ; cependant, le problème de la prise en charge financière reste posé.



Tout le bureau de Degré Cadre de Vie vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et beaucoup de projets et d'enthousiasme pour entamer 2022.

> **Contacts Degré Cadre de Vie :**

Mail : association.dcv@laposte.net

Tél du président, Gérard Gasnier : 02 43 27 41 06

VOTRE AGENCE GROUPAMA

CONLIE

► Place des Halles - TÉL. 02 43 52 10 90

Épargne, Banque, Prévoyance, Auto, Habitation, Santé



Groupama
CENTRE MANCHE
la vraie vie s'assure ici

Entretien Espaces verts & Jardins

Avec déduction
SI
SERVICES à
LA PERSONNE
d'impôts*

Ets **CHAISSNER
Damien**



- Tonte • Taille arbres et arbustes • Ramassage de feuilles
- Débroussaillage • Scarification • Nettoyage haute pression
- Broyage d'herbes, ronces, branchages • Bêchage

Avec ou sans contrat annuel. Déduction d'impôts, selon la loi de finance en vigueur.

72 Aigné / Tél. 02 43 86 20 73 / www.cph-paysage-chaisner.fr

Au P'tit Marché Degréen



L'horizon de l'année 2022 se profile pour notre épicerie associative.

Malgré une période estivale et une météo capricieuse, nous avons pu maintenir ces derniers mois quelques animations comme le café offert tous les 1^{er} dimanches de chaque mois, le marché de légumes de novembre

ainsi que la présence de notre épicerie au marché de Noël de Degré. Nous n'oublierons pas la 3^{ème} semaine de novembre avec la dégustation du Beaujolais nouveau qui fût un véritable succès par la qualité du produit proposé.

Nous avons accueilli lors de nos animations notre nouveau fournisseur de bœuf, le GAEC Debosque ainsi que OB affûtage et l'expo-vente de décoration artisanale de Noël.

L'épicerie a participé au Téléthon en offrant des denrées pour la confection des crêpes et s'est rendue disponible pour la collecte de la banque alimentaire.

Nous remercions la municipalité pour son écoute et les travaux d'amélioration qu'elle apportera en 2022 (Isolation, fenêtres) ainsi que les bénévoles de l'atelier déco pour leur créativité.

Suite à l'assemblée générale du 24 septembre, un nouveau bureau a été élu. Nous saluons Laurence Vallée ainsi que Yannick Lechat pour leurs années de présidences et Monique Coulon prend le relais à ce poste.

Nous avons également accueilli des nouveaux membres au sein du Conseil d'Administration mais aussi 3 nouveaux bénévoles qui sont importants pour le fonctionnement de notre association. N'hésitez plus, rejoignez-nous !

Nous tenons à remercier Aurélie et Anne-Laure pour leur accueil, leur disponibilité et leur dévouement auprès de notre clientèle, ainsi que pour le bon fonctionnement de l'épicerie.

Nous vous remercions pour votre fidélité et nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.
Le bureau

Date à retenir :
**Marché des producteurs locaux
le 27 mars 2022**



MAÇONNERIE - TERRASSEMENT



Neuf / Restauration - Ravalement - Carrelage - Bâtiment industriel
Assainissement - Aménagement de terrain - Démolition
Aménagement paysagé

Tél. 02 43 27 56 15 - lefaux.sarl@wanadoo.fr
ZAC de l'Epine - 72460 SAVIGNE L'EVEQUE

ART ET PASSION

Rythme vos repas dansants, bals, comices
au son des musiques d'hier et d'aujourd'hui
ainsi que cours de musique.

N'hésitez pas à nous contacter !

Didier Dauphin

06.86.16.21.45

ARTETPASSION72@gmail.com

Retrouvez nous sur Facebook



Nous repartons pour une nouvelle saison, en espérant sans embuscade, avec des ambitions au vu de la qualité de nouveaux joueurs recrutés en début de saison. Les résultats avant l'arrêt des vacances de Noël sont très prometteurs.

L'équipe A, 1^{ère} de son groupe avec 9 victoires, 1 match nul, aucune défaite, 34 buts de marqués contre 5 encaissés est championne d'automne.

L'équipe B, 3^{ème} du groupe avec 7 matchs joués, 1 défaite, 1 nul, 23 buts de marqués et 7 encaissés reste en embuscade.



Grand BRAVO à l'équipe féminine, en entente cette année avec le club de Coulans / La Quinte, pour cette très belle 1^{ère} place de la première phase de championnat avec 7 matchs joués, 6 victoires, 1 nul mais surtout 43 buts de marqués contre 4 encaissés. Félicitations aux filles.

Le 5 décembre démarre la deuxième phase, à Mayet, pour une nouvelle aventure, mais plus de déplacement. Bonne saison à elles.

Le club compte 80 licenciés. Environ 50 séniors, 15 féminines, 18 dirigeants (dont 10 joueurs) et 6 dirigeantes. Deux nouveaux arbitres sont venus nous rejoindre. Merci à Quentin Germain qui comptera pour la saison 2022/2023 et Imad Azarkan qui démarre une formation d'arbitrage.

Nous souhaiterions redémarrer une école de foot, voire en entente, afin de développer de nouveaux projets sportifs pour le futur. Avis aux amateurs, éducateurs, dirigeants. Des améliorations du complexe sportif sont en cours : éclairages, vestiaires et autres.

Dans ce club, le plaisir, l'ambiance et la convivialité sont toujours présents et c'est pour cela que tous les bénévoles s'investissent autant. Merci à tous les dirigeants, responsables d'équipe, arbitres, joueurs, partenaires et supporters.

Venez les encourager le dimanche à partir de 11 h pour les féminines et l'après-midi pour les séniors.



Merci aux deux nouveaux sponsors pour les jeux de maillots offerts au club :

Alan Legendre (Joueur de Degré) « Ink'al tattoo »
et Jérémy Chevallier (Ancien joueur de Degré)
SARL FAVALIER.

**Soirée prévue le 26 mars 2022
à la salle des fêtes
ou à emporter**

Le club vous souhaite à toutes et à tous de
Bonnes Fêtes de fin d'année.



**GARAGE
PICAULT**

EXPERT

**Réparations toutes marques
Tôlerie - Peinture**

**Vente neuf
et occasion**

Relais de la Lande - R.N. 157 - 72650 TRANGÉ
Tél. 02 43 888 016 - Fax 02 43 887 284
e-mail : ad-garagepicault@orange.fr

**Dépannage
24h/24 - 7j/7**

s.a.r.l. PELTIER
TRAVAUX PUBLICS - TERRASSEMENTS - FOSSES SEPTIQUES

"Les petits Cours" 72140 SILLÉ LE GUILLAUME
Tél. 02 43 20 24 06 / Fax. 0243 20 52 98
sarpeltier@orange.fr

VIE ASSOCIATIVE

Degré Rando Nature



La dernière randonnée de l'année s'est déroulée, comme tous les ans sur Le Mans. Les randonneurs présents se sont vu offrir à la fin de la randonnée, par l'association, un petit verre de vin chaud pour fêter cette fin d'année.

Tout le monde s'est donné rendez-vous pour la nouvelle saison 2022 qui commencera le dimanche 23 Janvier.

Le bilan de l'année 2021 reste positif malgré la très nette baisse du nombre d'adhérents. Seulement 2 randonnées (Avril et Juillet) ont dû être annulées en raison des mauvaises conditions météorologiques.

Le 24 Novembre, les membres de l'association étaient conviés à une réunion afin de commencer à préparer la 2^{ème} édition de notre Rando Gourmande. La date du 18 Juin 2022 a été retenue



pour cet événement qui devrait, comme en 2019, attirer plus de 300 randonneurs sur notre commune de Degré.

Le 1^{er} week-end de décembre, comme déjà depuis quelques années, l'Association Degré Rando Nature avait la charge de coordonner l'organisation du Téléthon. Malgré une modeste participation aux diverses activités proposées, (11 joueurs de Tennis de table pour le Vendredi soir et 12 Randonneurs pour le Samedi après-midi), une somme de 1 250 € (Dons compris) sera reversée à l'A.F.M. Téléthon.

Un grand merci aux bénévoles qui se sont investis durant tout ce week-end et aux personnes qui ont fabriqué les 1 100 crêpes.

Vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas la date de

l'Assemblée Générale de l'Association Degré Rando Nature qui aura lieu le mercredi 12 Janvier 2022 à la salle des associations, rue principale à Degré.

Le bureau vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année, et vous présente tous ses meilleurs vœux pour 2022.

Prenez bien soin de vous.

Le Bureau Degré Rando-Nature



Familles Rurales

**Familles
rurales**
Vivre mieux !

Bonjour à tous,

Après 2 ans de perturbation dans nos vies, nous avons repris nos activités ; la zumba le lundi avec Laurence, le dessin avec Mme Biteau le mercredi et le rock avec David le jeudi.

Si vous avez envie de prendre du bon temps dans la joie et la bonne humeur, vous êtes les bienvenus. Vous pouvez nous rejoindre à tout moment.

Toute l'équipe de Familles Rurales vous souhaite de bonnes fêtes et prenez soin de vous.

Familles Rurales Degré

LG CHARPENTE

Ex Portier-Dorizon

CHARPENTE • COUVERTURE • ZINGUERIE

Neuf et restauration

Jérôme ROCHER

Tél : 06.09.13.61.94

72 550 CHAUFOR NOTRE DAME

**D'une Fleur...
à L'autre**

Artisan Fleuriste

**25. Route Nationale
72550 Chaufour notre Dame
02 43 77 43 53**

VIE ASSOCIATIVE

DJS Tennis de Table

La saison 2021-2022 a repris en septembre après 1 an et demi d'ouvertures et de fermetures successives du club, en raison de la situation sanitaire. Malgré cela, nos adhérents se sont, en grande majorité, réinscrits. Notre effectif actuel est de 6 joueurs en compétition et 10 en loisir. Nous avons presque retrouvé l'effectif d'avant Covid.

Le championnat a repris en octobre avec 6 rencontres pour la phase 1, une victoire, 2 matchs nuls et 3 défaites. Nous nous maintenons en division 4 pour la phase 2.

Dans le cadre du Téléthon, nous avons organisé un tournoi de tennis de table. Peu de joueurs se sont présentés, seules 11 personnes ont participé à ce tournoi et le public n'était pas au RDV. En effet, en raison de l'état sanitaire, nous avons eu des désistements de dernière minute. Malgré tout, nous remercions le club de la Chapelle-Saint-Aubin pour la présence de ses joueurs.

Nous sommes toujours à la recherche de joueurs même non-initiés qui souhaiteraient s'investir dans la compétition et former une autre équipe de championnat. Les entraînements pour la compétition sont le mercredi soir à partir de 20h15, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.



Les entraînements, pour le loisir, ont lieu le vendredi soir à la salle polyvalente de Degré, à partir de 20h15 (Certificat médical sportif obligatoire pour la compétition et le loisir ainsi que le Pass sanitaire).

Pour plus de renseignements, écrivez-nous à : djs.degre@sfr.fr ou appelez au 06 80 05 96 48 (Bertrand LEROY – Président du Club)

Le club DJS Degré vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !!

Généralités Mouvement



Le séjour dans le Jura s'est bien déroulé. La croisière a par contre été annulée. Très bon marché de Noël. Une journée au Royal Palace.

Pour l'année prochaine, un séjour dans le Périgord est prévu en avril, une journée à Versailles en Juin et une journée découverte dans le pays de la Chartre au mois d'août. Des vendanges sont prévues en septembre.

Nous allons terminer l'année 2021 par un banquet convivial et la bonne humeur. Adhérez.

Rejoignez-nous !

La présidente – Josiane Descat

Association Paroissiale

Comme vous le savez, en raison de la pandémie, il n'a pas été possible de nous retrouver lors de la soirée paroissiale. Nous renouvelons notre invitation samedi 21 mai 2022 à Degré

Nous savons que cette soirée est appréciée par les personnes qui nous rejoignent et que nous avons le plaisir d'accueillir. Vous êtes les bienvenus.

Nous nous remercions à l'avance de votre présence et de l'accueil que vous ferez aux vendeurs de billets de tombola.

Pour plus de renseignements concernant nos paroisses Saint Martin de Coulans et Saint Victeur de Rouillon consultez le dépliant trimestriel « Nos Clochers » largement distribué par des bénévoles sur notre commune.

Prenez le temps de regarder les annonces paroissiales près de l'église qui vous communiquent des informations plus précises chaque semaine. Les horaires des célébrations sont aussi consultables sur : <https://www.messes.info>

Joyeux Noël à toutes et à tous



Quand les hommes et l'industrie se mettent au service de l'éleveur

COSNET
MATÉRIEL D'ÉLEVAGE

La GÉE
Les résines au service de l'élevage
MATÉRIEL D'ÉLEVAGE

Pasdelou
Matériel d'élevage

... des marques de matériel pour l'élevage des bovins et chevaux.

Groupe COSNET Industries - 72550 Coulans sur Gée - Tél : 02 43 88 85 90 - Email : advelevage@cosnet.fr

PRENDRE SOIN DE SOI AU NATUREL

Laëtitia POIRIER

Pratique manuelle de Réflexologie Plantaire, Faciale (à Degré, chez vous)

Tél : 0781396956

Laetitiapoiriernaturo@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE



Lire à Degré

Dans un premier temps, nous aimerions remercier à nouveau, nos fidèles lecteurs et lectrices qui nous sont restés fidèles depuis septembre, malgré les mesures sanitaires mises en place contre la Covid. Par contre, malgré le nombre de familles dont les enfants sont scolarisés à l'école Claude Monet, peu d'entre elles sont adhérentes à la bibliothèque. Nous espérons voir de nouveaux lecteurs petits et grands pour que ce service culturel puisse continuer à fonctionner.

Depuis septembre, nous accueillons par petits groupes la classe des CM2, une fois par semaine. Les enfants sont ravis de pouvoir emprunter un ou deux livres et de pouvoir partager cette lecture avec leurs camarades en classe.

Nous proposons un large choix d'ouvrages pour enfants mais aussi pour

adultes. Tous les ans, nous renouvelons plus de 500 livres grâce au partenariat avec la Bibliothèque Départementale et une fois par mois, nous pouvons recevoir des commandes passées pour nos lecteurs par le biais d'une navette. Les inscriptions pour l'année (civile) restent inchangées de 12€.

Le masque reste obligatoire dans nos locaux.

Comme depuis 13 ans, « Lire à Degré » participe à l'organisation du week-end Téléthon. Malgré les conditions météorologiques et les mesures sanitaires, l'association est heureuse de remettre 230€ à l'AFM, somme venant de la vente de livres de jeunesse ainsi que d'un don.

Nous espérons toujours proposer d'autres activités ou manifestations en



début d'année prochaine si la situation sanitaire s'améliore. Nous vous tiendrons informés.

Les horaires 2022 restent inchangés :
Mercredi 11h00 à 12h00 et 14h00 à 15h30
et Vendredi 16h30 à 18h00

Notre site est de nouveau accessible : <http://lireadegré.free.fr> et il est possible de nous transmettre des messages sur l'adresse mail suivante : lireadegré@free.fr

Toute l'équipe de Lire à Degré vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'années malgré le contexte et attend avec impatience le moment de vous accueillir dans nos locaux.

Restez prudents.

Association Gym Degré



Après cette période compliquée pour tous, l'Association a enfin pu reprendre ses deux cours de gym le 13 septembre. Il était temps... pour le Corps et pour le Moral ! Espérant pouvoir faire toute la saison.

La section compte 49 inscriptions pour cette 36ème année : 18 en cours Séniors du lundi matin et 31 en cours Adultes du mardi soir. Un très bel effectif en hausse, très encourageant, avec de nouvelles recrues qui apprécient les cours ; merci

à elles.

Pour rappel, l'objectif de ces séances est de s'entretenir physiquement tout en se faisant plaisir et partager un moment convivial en musique mais c'est surtout de préserver votre CAPITAL SANTE.

Les séances sont très diversifiées et dynamiques : échauffements, cardio, stretching, fitness, step, ateliers de renforcements musculaires, étirements, relaxation...chacun à son rythme !

Le bureau remercie les adhérentes pour

leur fidélité (certaines sont avec nous depuis très longtemps), la Mairie pour la salle joliment refaite, ainsi que les animatrices Caroline et Edith pour leur professionnalisme et leur retour parmi nous.

Prenez bien soin de vous et passez de bonnes fêtes de fin d'année.

Bien sportivement.

Le bureau - E. BOTTEREAU
06.22.75.42.88

Neuf & Rénovation

Entreprise TISON

✓ Maçonnerie ✓ Couverture
✓ Carrelage ✓ Clôtures
✓ Charpente ✓ Terrasses

Tél. : 02 43 27 26 12 - Port. 06 88 77 61 40
LAVARDIN www.sarlison.com

RGE ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

LA QUINTE

Idée Déco

**PEINTURE DÉCORATION INT./EXT.
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS**

Vincent BAPTISTE [Tél : **06 70 12 87 10**
E-mail : idee.deco72@gmail.com

La Covid 19 joue encore au chat et à la souris, il est compliqué aujourd'hui de remettre en route certaines manifestations sans avoir des protocoles lourds. Il nous manque encore une certaine liberté, ce qui nous a contraints à annuler le vide-grenier.

Néanmoins, cette fin d'année fût riche en mouvements :

Nous avons œuvré pour que le Marché de Noël ait lieu, dix exposants ont pu faire découvrir leurs produits artisanaux et nous avons eu du public tout au long de l'après-midi. Les exposants étaient ravis de l'accueil dans notre village.

Grâce à une belle brochette de bénévoles, nous avons pu décorer le bourg afin que nous soyons dans l'ambiance de Noël. L'équipe choc « DECO » a pendant plusieurs après-midi peint ou repeint les personnages en bois, apposés sur les candélabres dans la rue Principale, ou encore fabriqué des p'tits animaux de la forêt. Les bénévoles ont remis en place le sapin, les guirlandes ...

Nous avons cette année renouvelé la vente des sapins avec en prime la livraison à domicile.

Ainsi, 41 familles ont pu bénéficier de la livraison à domicile de leur sapin. Un énorme merci aux personnes qui ont joué le jeu car cela permet, en cette période de crise sanitaire, de renflouer les caisses

de l'association par le biais de petites actions.

Pour clore cette année 2021, nous avons bien sûr eu la visite du père Noël. Les enfants avaient rendez-vous pour remise de lampions à la salle polyvalente, nous avons effectué une petite balade où nous avons retrouvé sur la place de l'église le « lutin du père Noël ». Il nous a conduit ensuite au feu d'artifice.

A la fin du feu d'artifice, le père Noël est apparu pour la joie des petits et grands. Certains enfants ont pu ensuite faire la photo traditionnelle avec le papa Noël.

Pour 2022, nous ne pouvons pas encore planifier les événements, nous évoluerons en fonction de la situation sanitaire. Une date pour le vide-grenier se profile... celle du 22 mai (vous pouvez l'agender, mais sans rien promettre...).



Un grand MERCI à toute notre équipe de bénévoles, votre bonne humeur et votre énergie permettent que le Comité des fêtes puisse encore organiser les manifestations qui nous tiennent à cœur. Merci à la municipalité pour sa participation financière à hauteur de 50% pour le feu d'artifice.

Toute l'équipe du Comité des fêtes vous souhaite une très belle et heureuse année 2022.

Prenez soin de vous et de vos proches.



Remise de 10 %

Chez votre Fleuriste
Agapanthe

Centre commercial Beaugard - INTERMARCHÉ -
72000 Le Mans www.agapanthe-fleuriste.fr
Tél. / Fax : 02.43.24.84.60 agapanthe.lemans@gmail.com

Les élus vous répondent !

Nous recevons de plus en plus de courriers de votre part et c'est tant mieux. Cela nous permet d'échanger ensemble de manière totalement transparente. Voici nos réponses à certaines de vos questions.

Pour les travaux du lotissement, il n'est prévu qu'un seul accès, uniquement rue des Elodées. Pourquoi ne pas prévoir les deux autres accès, un à côté du four à Chanvre et l'autre au bout du parking de l'école comme prévu à l'origine ? Avec 3 accès, il y aurait moins de trafic dans le lotissement de la mare, la rue des Elodées sera moins abîmée après tous ces passages, plus sécurisant pour nos enfants, ...

Il n'y a qu'un seul accès possible aujourd'hui, car le champ près du four à chanvre est en zone agricole, et de faire circuler les engins de chantier sur le parking de l'école est inenvisageable pour la sécurité de nos enfants.

Un projet de journée citoyenne a été stoppé par le Covid. Pensez-vous le relancer quand cela sera possible ? Je vois les huisseries de la maison des associations qui auraient besoin de peinture, le chemin entre le bois des Aulnays et le champ qui aurait besoin de débroussaillage, sans compter le nettoyage des déchets le long des routes.

C'est une très bonne question. Le projet va être relancé par la mairie auprès d'associations volontaires telles que Degré cadre de vie. Une liste d'actions à réaliser va être faite avec notamment celles citées ci-dessus.



Nous avons reçu plusieurs courriers concernant les chiens qui aboient de manière intempestive. Nous allons communiquer à leurs propriétaires votre mécontentement. Nous rappelons que l'amende à leur encontre peut atteindre jusqu'à 450 € (article R1337-7 et R. 1337-6 du Code de la santé publique). Pour les propriétaires concernés par ce genre de désagréments, il existe de nombreuses solutions comme des colliers anti-aboiements ou un accompagnement par un éducateur canin qui vous aidera à réduire votre chien tout en l'apaisant.



Le ralentissement dans la rue Principale et à certaines intersections de Degré fait également partie de vos plus grandes préoccupations. Cela faisait un moment que nous étudions le sujet, nous vous avons d'ailleurs sollicités lors d'un précédent bulletin communal. Des achats de panneaux de signalisation viennent d'être votés et réalisés. Les travaux vont pouvoir être faits, et nous espérons bénéficier des bienfaits très prochainement.



Habitants de Degré, vous avez à nouveau la parole !

N'hésitez pas à vous exprimer et nous envoyer vos remarques en déposant cette page dans la boîte aux lettres de la Mairie.

1 - Vos questions ou interrogations :

2 - Vos remarques ou suggestions :

3 - Vos idées :

(sur le développement de la commune, au plan social, économique, associatif, site internet ou autres...)

Facultatif :

Nom/Prénom.....

Adresse.....

Moyen de contact.....



Rénovation VC8 (Route d'Aigné)
+ Trottoir rue du Calvaire



Rénovation toiture
annexe association



Nouveau jeu d'école



6 Novembre - Résultats du concours de fleurissement



11 novembre - Cérémonie



14 décembre - Repas de Noël à l'école





Le 20 Novembre, nos aînés de plus de 65 ans ont pu enfin se retrouver autour d'un repas offert par la municipalité.

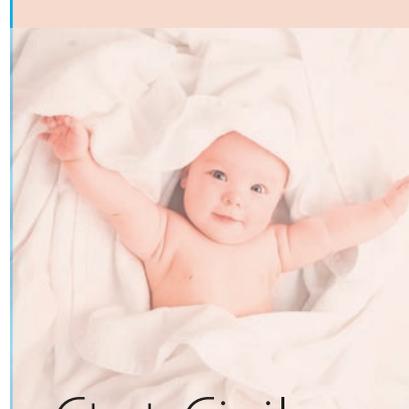
**Bienvenue aux petits nouveaux, la team 1956 !
et en présence de nos doyens.**



Le repas sous le thème de l'automne a été assuré par le traiteur BLEU LAZARE et animé par l'association Art et Passion.



Nous vous attendons encore plus nombreux pour 2022 et nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année auprès de votre famille et amis.



Etat Civil

Naissances

7 mai 2021

CORBILLON June

16 juillet 2021

PARMÉ Jeanne

3 août 2021

LUCAS Eloïse

11 août 2021

ILANGO Inya

23 août 2021

DUJARDIN Alix

18 novembre 2021

GAUTIER Emy

13 décembre 2021

FOUGERAY Loan

13 décembre 2021

MORICEAU Flore

Mariages

17 juillet 2021

TRUELLE Jonathan
et CHARLOT Virginie

18 septembre 2021

HUBERT Jérôme
et FEUILLARD Hélène

Pacs

25 septembre 2021

JEUDON Corentin
et FREULON Claire

4 décembre 2021

DUJARDIN Samuel
et CHANDAVOINE
Auréli

11 décembre 2021

LECOQ Damien
et BONVALET Julia